

Département de la Haute-Vienne

❖ Commune de DOMPS

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Le Conseil Municipal de la commune de DOMPS s'est réuni en session ordinaire, le vingt décembre deux mil vingt trois à 18h, suivant convocation en date du douze décembre deux mil vingt trois, sous la présidence de Mme BOUR Coline, Maire.

Étaient présents : Mme BELLET Béatrice, Mme BOUR Coline, Mr BOUTY Serge, Mr BREUX Sylvain, Mr CHARIAL Nicolas, Mr CHASSAGNE Yannick, Mr LEROUSSEAUD Sébastien, Mr MONTHEIL Jean-Pierre,

Membres excusés ayant donné pouvoir : Mr VERHELST Eduard à Mr BOUTY Serge
Mme CYRILLE Aurore à Mme BOUR Coline

Membres absents :

Date de convocation du Conseil Municipal : 12 décembre 2023

Secrétaire de séance : Mr LEROUSSEAUD Sébastien

Délibération 2023/065 en date du 20 décembre 2023

Décision modificative budget eau et assainissement : ouverture de crédits chapitre 67

Madame le Maire indique que dans le cadre d'une régularisation de facturation, il est nécessaire d'ouvrir des crédits au chapitre 67 du budget eau et assainissement.

A l'unanimité le conseil municipal décide :

- De prendre une décision modificative pour le budget primitif 2023 comme suit :

Dépenses de fonctionnement		
Chapitre 011	Article 61523	-1 000 €
Chapitre 67	Article 673	1 000 €
Total DM		0

- D'autoriser Madame le Maire à signer tous documents liés à l'exécution de cette décision modificative.

Fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an que dessus.
Pour extrait conforme.
En Mairie le 20 décembre 2023
Le Maire

Accusé de réception en préfecture
087-218705804-20231220-D2023-065-DE
Date de télétransmission : 21/12/2023
Date de réception préfecture : 21/12/2023

